

Servais qui riposta à cette menace avec la dernière rigueur, en prétendant qu'on ne pouvait pas créer ex abrupto ni manifeste, ni gouvernement, et qu'on n'était pas l'esclave de M. l'adjudant.

Après bien des tergiversations le manifeste vit le jour: ses huit auteurs se prononcèrent bien pour la république, mais ils voulaient abandonner à une Assemblée Nationale, légalement élue, le soin de définir la forme définitive de l'Etat. Présenté au peuple réuni autour du kiosque de la Place d'Armes, le manifeste ne récolta que cris et huées et amena la démission du Comité de Salut Public.

Le lendemain, 10 janvier, réapparut un second comité qui comprenait les 13 membres suivants: Emile Servais, René Blum, G. Diderich, J. Gallé, Al. Kayser, Ad. Krieps, Ed. Léon, Emile Mark, Jos. Palgen, Jacques Schaack, Joseph Thorn, Jules Ulveling (v. fasc. XI, p. 178) et le docteur M. Welter (v. fasc. XIV).

C'est par la bouche d'Emile Servais qu'on apprit vers 16,30 heures, du haut de l'escalier de la Chambre, le texte de la proclamation signée par lesdits membres du Comité et annonçant que «le peuple luxembourgeois a déclaré la déchéance de la dynastie de Nassau-Bragance et a proclamé la République luxembourgeoise autonome.» La proclamation, affichée aux murs de la Ville, contenait également un Avis affirmant qu'à la suite d'une démarche faite auprès du Gouvernement militaire français par une délégation de l'Action Républicaine dans la matinée du 9 janvier, le général de la Tour dit avoir reçu du Haut Commandement les instructions suivantes: «1. éviter toute intervention dans le domaine publique; 2. assurer la sécurité des troupes alliées et maintenir l'ordre public conformément aux prescriptions du service des places de guerre et des villes de garnison.»¹⁸⁾

L'indécision des éléments républicains et l'intervention de la troupe française réclamée par le gouvernement luxembourgeois et le président de la Chambre Fr. Altwies (v. fasc. XV, p. 375), hâtèrent la fin de l'activité du second Comité de S. P. D'après sa déclaration à la presse du 12 janvier, le Comité se trouvait être dans l'impossibilité matérielle de réaliser ses desseins avec les moyens que la Constitution et les Lois du pays mettaient à sa disposition, mais il continuerait à travailler à l'introduction du régime républicain à l'aide de la liberté qui lui restait.¹⁹⁾

Les adhérents du mouvement républicain semblent avoir manifesté une dernière fois leur présence lorsqu'il s'agissait de recevoir solennellement, le 16. 3. 1919, les Légionnaires luxembourgeois qui, sur intercession du député C. Picard, président du Comité Franco-Luxembourgeois, auprès de G. Clemenceau, allaient recevoir un congé de six jours à passer au Grand-Duché.

Comme il fallait s'y attendre, tout ce qui se disait ententophile fit partie ou du Comité d'honneur, dont E. Servais fut un des 4 présidents, ou du Comité exécutif chargé d'organiser la réception. Mais